



Ordonnance de télécom CRTC 2011-621

Version PDF

Ottawa, le 26 septembre 2011

Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes. Aucune observation relativement aux demandes n'a été reçue. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
9164-3122 Québec Inc. (faisant affaire sous le nom de Sogetel Numérique)	11	le 5 juillet 2011	le 26 septembre 2011
Sogetel inc.	147	le 5 juillet 2011	le 26 septembre 2011
Téléphone Milot Inc.	56	le 5 juillet 2011	le 26 septembre 2011

Secrétaire général